Fiche technique

CHALLENGE Vert

EU Ecolabel
www.ecolabel.eu

EU Ecolabel : FR/020/024

Dégraissant alimentaire

Dégraissant surfaces alimentaires en cuisine

Permet le dégraissage et le nettoyage des plans de travail, plaques de cuisson.
Peu moussant.
Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales.

Le pulvérisateur de 750ml peut-être rechargé par le bidon de 5L.

CONSEIL D'UTILISATION
Eteindre l'équipement.
Pulvériser le produit pur de préférence sur surface tiède. Attendre quelques minutes puis essuyer avec une éponge humide. Rincer à l'eau claire. Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

CONDITIONNEMENT
- Emballage : carton de 4 bidons de 5L (recharge du pulvérisateur).
carton de 12 pulvérisateurs de 750 ml.

DONNEES TECHNIQUES
-Aspect : liquide voilé incolore
-pH : > 12.5
-Densité : 1,13 - 1,15

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI
Produit réservé à un usage professionnel.
Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Le produit n'est pas destiné à un nettoyage industriel. Ne pas utiliser en association avec des produits acides. Ne pas utiliser sur aluminium et métaux légers. Ne pas appliquer sur une surfaces trop chaudes (75-80°C). Recycler ou éliminer les emballages conformément aux législations en vigueur. Flacon pulvérisateur recyclable, tête de spray non recyclable.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS
Corrosion cutanée, Catégorie 1A. Lésion oculaires gaves, Catégorie 1. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage
Stocker à l'abri du gel.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.
Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires. Cette mention n'autorise pas pour autant l'utilisation de ce produit sur les surfaces en cuisine, selon les critères d'attribution du label écologique de l'Union européenne aux produits de nettoyage pour surfaces dures.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

22-07-2022 Ind. 3

C.A Contact Alimentaire

CHALLENGER'S PROPRETÉ
concepteur de savoir-faire

Challenger's Propreté - 37, Avenue des Sablonnières – ST FORT
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE
Tél. 02 43 07 47 07 - Fax : 02 43 06 62 38 - www.challengers-proprete.com